

|| Festival Conversations ||

Silent Legacy Maud Le Pladec feat. Jr Maddripp CCNO

9
18
Mars 2023
Cndc – Angers

À voir pendant le festival Conversations

g r o o v e
Soa Ratsifandrihana
mar. 14 mars
19h – Studio de création

Être «dans le sillon du disque» ou être «dans le coup» : c'est littéralement ça, «groover». Ce terme issu des musiques noires américaines, apparu dans le jazz et le swing à la fin des années 1930, désigne la grande souplesse rythmique qui accompagne Soa Ratsifandrihana pendant l'enfance.

L'Envol
Nacera Belaza
ven. 17 mars
20h – T900

Nacera Belaza chorégraphie un cheminement intérieur, les zones d'ombre et de lumière, le vertige, la répétition, jusqu'à entraîner parfois le public dans un état second. *L'Envol*, créé en 2022 au festival Montpellier Danse, prolonge ces réflexions avec un focus sur le lâcher prise.

Une soirée au Quai

Le bar du Quai

Tout au long du festival, le bar du Quai est ouvert au cœur du Forum.

La Réserve

Bar et restaurant sur le toit terrasse.
Réservations : 02 41 87 85 50

La librairie

En partenariat avec la librairie angevine Contact, une sélection de livres en lien avec la programmation vous est proposée.

Billetterie

Pour réserver vos places et adhésions, rendez-vous sur l'application du Quai, sur la billetterie en ligne lequai-angers.eu ou par téléphone au 02 41 22 20 20.

+ d'infos

contact@cndc.fr
02 44 01 22 66
Instagram & Twitter : @cndc_angers
Facebook : [cndc.angers](https://www.facebook.com/cndc.angers)

Partenaires



Le Cndc – Angers (Centre national de danse contemporaine) est une association Loi 1901 subventionnée par le Ministère de la Culture – DRAC des Pays de la Loire, la Ville d'Angers, la Région des Pays de la Loire et le Département de Maine-et-Loire.

Silent Legacy

Sam. 11 mars
20h30 – T900
Durée : 50 min

Créée au Festival d'Avignon 2022, cette nouvelle pièce de Maud Le Pladec donne à voir un double héritage : celui de la danse contemporaine et celui du krump, né dans les ghettos de Los Angeles au début des années 2000. La chorégraphe se fait l'héritière de danses plurielles qui ont en commun une énergie contestataire et s'en sert pour trouver une émancipation du corps féminin.

Sur scène: Audrey Merilus, 26 ans, dépositaire d'une danse académique, minimaliste et postmoderne; et Adeline Kerry Cruz qui, à seulement 9 ans, danse avec la rage de celles et ceux qui ont connu le pire – sans doute cette énergie lui a-t-elle été transmise par Jr Maddripp, son mentor, formé par le légendaire Tight Eyez. La poitrine qui convulse, le visage crispé, les pieds ancrés au sol, des mouvements saccadés... Telle est l'expression de cette danse héritée du clown dancing, mouvement initié par Thomas Johnson pour offrir une alternative aux jeunes défavorisé-es de son quartier de Los Angeles.

La rencontre de ces deux styles opposés est l'occasion pour la chorégraphe de brosser deux portraits croisés pour mettre en crise une danse «blanche» et institutionnelle au contact d'une danse de rue, fille d'une histoire sociale conflictuelle. Les gestes des deux interprètes prennent une ampleur libératrice, accompagnés par Chloé Thévenin, qui joue une musique séquentielle, techno et répétitive. De quoi donner de la puissance à ce vent de révolte.

Distribution

Conception, direction artistique, chorégraphie :
Maud Le Pladec feat. Jr Maddripp
Solo Adeline Kerry Cruz :
Maud Le Pladec, Jr Maddripp
Solo Audrey Merilus :
Maud Le Pladec, Audrey Merilus
Assistant à la chorégraphie : Régis Badel
Musique composée, arrangée, interprétée
et produite par Chloé Thévenin
Travail vocal : Dalila Khatir
Assistant à la dramaturgie musicale : Pere Jou

Interprètes : Adeline Kerry Cruz, Audrey Merilus
+ invité
Conception et création costumes : Christelle
Kocher – KOCHÉ
Assistante costumes : Marion Régnier
Création lumières et scénographie : Éric Soyer
Régie générale : Fabrice Le Fur
Régie lumières : Nicolas Marc
Régie son : Vincent Le Meur
Diffusion et développement : A propic / Line
Rousseau, Marion Gauvent, Lara van Lookeren

Maud Le Pladec

Après avoir suivi la formation Exerce au Centre chorégraphique national de Montpellier, Maud Le Pladec est interprète pour plusieurs chorégraphes comme Georges Appaix, Loïc Touzé, Mathilde Monnier, Mette Ingvarsten ou encore Boris Charmatz.

En 2010, elle crée sa première pièce *Professor*, premier volet d'un diptyque autour de la musique de Fausto Romitelli puis en 2011, elle crée le second volet : *Poetry*. En 2013, Maud Le Pladec est lauréate du programme Hors les Murs de l'Institut français et effectue une recherche à New York sur le courant de la musique post-minimaliste américaine qui donnera naissance à *Democracy* avec l'Ensemble TaCtuS et *Concrete* avec l'Ensemble Ictus. En 2015, elle initie un nouveau cycle de créations autour de la parole donnée aux femmes en co-crédant *Hunted* avec la performeuse new-yorkaise Okwui Okpokwasili. En 2016, elle travaille à l'Opéra national de Paris à la mise en scène d'*Eliogabalo* par Thomas Jolly et sous la direction musicale de Leonardo García Alarcón. Parallèlement, Maud Le Pladec est artiste associée à La Briqueterie — CDCN du Val-de-Marne. En janvier 2017, elle prend la direction du Centre chorégraphique national d'Orléans. Elle crée *Borderline* avec le metteur en scène Guy Cassiers, le solo *Moto-Cross*, *Je n'ai jamais eu envie de disparaître* avec l'auteur Pierre Ducrozet et *Twenty-seven perspectives* pour le Festival Montpellier Danse 2018.

En 2021, elle présente *Static shot* avec le CCN — Ballet de Lorraine, et *counting stars with you (musiques femmes)*, une création dédiée au matrimoine musical, programmé au Cndc – Angers en novembre 2021. En 2022, elle crée *Silent Legacy* au Festival d'Avignon.

Mentions de production

Production :
Centre Chorégraphique National d'Orléans
Coproductioin :
Festival d'Avignon / Par.BL.eux, centre culturel canadien à Montréal (Québec) / Chaillot – Théâtre national de la Danse avec le soutien de Dance Reflections by Van Cleef & Arpels / Le Carreau Scène nationale de Forbach et de l'Est mosellan / La Comédie de Clermont-Ferrand scène nationale / Scène nationale d'Orléans / Les Halles de Schaerbeek, Bruxelles / Fontenay en Scènes – Ville de Fontenay-sous-Bois / Le Gymnase, CDCN Roubaix

Entretien avec Maud Le Pladec

Votre nouvelle création met en relation deux danseuses, Adeline Kerry Cruz, neuf ans, qui pratique le krump, et Audrey Merilus, interprète adulte, formée à la danse contemporaine. Comment avez-vous conçu *Silent Legacy* ?

Silent Legacy repose sur une structure en trois temps, trois parties : le solo d'Adeline Kerry Cruz, la rencontre entre les deux danseuses et le solo d'Audrey Merilus. La partie centrale est un passage de relais. Elle témoigne d'un questionnement que je mène de spectacle en spectacle sur la transmission. Cette structure très simple permet de lire le solo de chacune, l'un par rapport à l'autre. Mettre en scène ces deux interprètes, c'est créer une confrontation, un dialogue où les spectateur-ices projettent ce qu'ils souhaitent, en fonction de leur histoire, de leur culture, de leurs croyances. Adeline Kerry Cruz et Audrey Merilus sont deux personnalités, deux identités d'une grande force. D'où la nécessité de créer un espace de partage sur le plateau qui soit comme un choc des cultures. Toutefois, il s'agit d'éconduire toute démonstration, tout didactisme. Leur rencontre se déploie de manière métaphorique, métaphysique presque, en tout cas dans une approche indéniablement chorégraphique, sensuelle et même visuelle à travers un théâtre d'ombres dans un moment de la pièce. Ce recours à l'image est une première pour moi. Cette partie centrale se donne à voir entre deux soli très incarnés, très dansés.

Comment qualifieriez-vous leurs danses respectives ?

Adeline Kerry Cruz est une enfant de Montréal. Elle pratique le krump, danse apparue dans les quartiers pauvres de Los Angeles au début des années 2000, dont le vocabulaire s'inscrit entre violence retenue et intériorité. La danse d'Audrey Merilus dessine un espace de liberté après une riche formation, avec tous les styles, comme les techniques, que cela suppose. Toutefois, quand je les vois danser, l'une comme l'autre créent une vraie sidération ! Leur façon d'évoluer, de bouger, même si elles ne cessent de s'entraîner, de pratiquer, relève du don. Et donc d'un héritage difficile à identifier. Adeline Kerry Cruz n'est pas née sur la côte ouest des États-Unis, ni n'a connu l'oppression des communautés où est apparu le krump. Pourtant, son mentor, le danseur canadien Jr Maddripp, internationalement reconnu, est à chaque fois aussi étonné que moi par sa précision, sa virulence, son engagement ! Audrey Merilus, elle, stupéfiée par sa manière d'incarner le mouvement, par l'intelligence de son geste, mais aussi sa capacité à déconstruire ses apprentissages et ses héritages de danse.

Leur rencontre au sein du cloître des Célestins au Festival d'Avignon n'ajoute-t-elle pas à leur singularité ?

Je suis très heureuse de pouvoir investir ce lieu en leur compagnie. L'endroit pourrait sembler « empêché » par ces

deux arbres, alors qu'ils m'apparaissent de fait comme très signifiants, une forme de réel dans l'espace du théâtre. Cette dimension à la fois concrète et symbolique d'un ancrage dans le sol permet de mettre en relation ces deux soli et une rencontre qui ne soit pas à l'endroit de la chair mais, je le dis ainsi, « d'âme à âme ». *Silent Legacy* est dans la vérité du parcours de ces deux interprètes, dans l'invention et dans la création d'un espace imaginaire entre elles. À travers ces deux portraits, je perçois cette création comme un manifeste poétique.

Comment interrogez-vous la notion d'héritage, croisée ici à celle de silence ?

Silent Legacy est la poursuite d'un travail chorégraphique transgénérationnel, transcommunautaire et transidentitaire. La première fois que je me suis interrogée sur la question de l'héritage, de l'émancipation, de la construction de soi en tant que personne et artiste dans mes rapports avec l'intime, le culturel ou le social, ce fut pour mon solo *Moto-cross*. J'y visitais une histoire personnelle et familiale, de 1976, année de ma naissance, à la création de ce solo. Il s'agissait de me raconter comme danseuse, personne et femme. La notion de récit est apparue, dans un esprit d'autobiographie, d'autofiction. La parole fut nécessaire. J'ai poursuivi récemment, en liant chant et danse, et une grande physicalité, avec *counting stars with you (musique femmes)*. Dans *Silent Legacy*, j'ai mis à l'écart toute parole dite ou enregistrée. De même, je poursuis ma collaboration avec Chloé Thévenin. La productrice, DJ et compositrice, réfléchit ici avec moi à la manière dont la

musique va dialoguer avec la danse de chacune des interprètes. Les influences pouvant autant venir des beatmakers du krump que de la musique minimaliste. Nous menons également une réflexion ensemble sur l'inclusion de la voix, de paysages sonores tels que la forêt ou du silence. Les temps de silence, fussent-ils fragiles dans un tel espace, et même impossibles dans l'absolu. Il y a toujours du son, de la vibration, du bruit ! Ce « silencieux » désigne également ce que l'on hérite mais que l'on ne peut nommer, que ce soit un don « sur-naturel » ou une dette transgénérationnelle.

Dans vos pièces, qu'il s'agisse de danse ou de musique, vous confrontez culture populaire et culture « savante »...

Je refuse toute polarité entre elles. Mon travail récent, côté musique, s'est fait dans leur rapprochement, entre l'électro et la musique contemporaine par exemple. D'emblée, les compositeur-ices qui ont retenu mon attention s'inscrivent eux et elles-mêmes dans la suppression de ces frontières. Fausto Romitelli, Julia Wolfe ou Francesco Feldei ont dépassé ces clivages, par leur instrumentarium comme par leur rapport à la matérialité du son. La danse m'intéresse pour ce mélange des cultures et des styles. Je cherche à créer une confrontation entre différentes histoires de la chorégraphie. Il y a également dans ma démarche quelque chose de l'ordre du don et de la dette... En danse contemporaine, « hériter » signifie hériter de certaines histoires de la danse, de techniques également – qui sont parfois des styles. Audrey Merilus a construit son corps à travers des techniques, des danses spécifiques, de la danse contemporaine. Danser, pour elle, comme

nombre de danseurs et danseuses, c'est rendre à l'histoire de la danse ce dont elle a hérité. Je pourrais dire la même chose, avec des nuances, au sujet d'Adeline Kerry Cruz. Si le krump relève de l'improvisation, il y a toutefois un « glossaire » de pas, de gestes. Seulement, Adeline Kerry Cruz par son jeune âge est en phase d'apprentissage. M'intéressent ces passages entre apprendre et désapprendre.

N'y a-t-il pas dans le krump une forme de représentation du corps « non genrée », à la différence de la danse hip hop ?

La fluidité, la déconstruction du genre mais aussi une approche plus spirituelle ou animale du corps est dans l'ADN même du krump. Même si, malheureusement, force est de constater que malgré tout cela, l'égalité des genres dans la pratique du krump est loin d'être gagnée ! Il y a en effet encore très peu de femmes ou de petites filles qui s'adonnent à cette pratique, Adeline Kerry Cruz faisant partie des rares prodiges à l'échelle internationale. Je rapproche cette danse du butō. Le krump est une danse purement émotionnelle, une danse de l'intériorisation des images. Elle a de commun avec le butō qu'elle est née d'un trauma de toute une communauté d'hommes et de femmes et de la nécessité d'une forme de réappropriation de sa propre histoire, culture ou identité. Certains n'y voient que le spectre de la haine, de la rage ou de la colère. S'en instruire permet d'en découvrir les constructions souterraines. Cette danse se crée à travers des récits. Adeline Kerry Cruz s'invente des histoires, ou la communauté qu'elle a rejointe à

Montréal lui propose des scénarios, et elle les krump. Ces histoires, nous ne souhaitons pas les révéler comme sources du solo. Ce qui compte, c'est qu'elles motivent l'imaginaire de la danseuse. En revanche, elles s'avèrent nécessaires : sachant qu'une improvisation krump dure entre une et trois minutes, créer un solo de plus de vingt minutes demande une véritable organisation ! Il faut donc abonder en termes d'histoires et d'imaginaire. Le krump me fascine parce qu'il est une fabrique d'émotions. En ce sens, il est très proche d'un travail d'actrice ou de l'art brut – sans oublier son lien avec la transe. Cette danse nous emmène complètement ailleurs. Quand elle performe, Adeline Kerry Cruz n'est pas dans une « représentation ». Elle est pleinement dans ce qu'elle fait ! Dès lors, concernant son solo, en lien avec Jr Maddripp, je l'invite à se « raccrocher » aux beats proposés par Chloé Thévenin et je n'interviens que pour lui proposer des agencements.

Votre mise à distance de la neutralité dans le solo d'Audrey Merilus, témoigne-t-elle d'une vision politique de la danse contemporaine ?

La demande faite à un-e danseur-euse peut être de « rendre » par la danse un héritage, comme de développer une neutralité sur les plateaux. Avec mon précédent spectacle, *counting stars with you (musique femmes)*, j'ai voulu casser le « cinquième mur » de la danse contemporaine. Pendant des années, les interprètes ont appris à « être neutres ». Ce qui veut dire « dépersonnaliser le corps », le rendre plus abstrait. Pareille conception de la danse demande un apprentissage qui concerne le corps

comme le visage. J'essaie d'aller à l'encontre de cette neutralité. Nous travaillons avec Audrey autour d'une technique, le « release ». Cette technique, devenue aussi une esthétique reliée à la posmodernité en danse, m'intéresse dans ce qu'elle a construit comme modèle de corps à la fois inclusif mais aussi en rejet de toute une diversité identitaire ou culturelle. J'ai un rapport de respect et de défiance à l'égard de certains héritages de la danse contemporaine et cela m'intéresse aujourd'hui de les interroger concrètement. Je crois en une politique du sensible. Et je désire la voir s'incarner, vivre, dans ma recherche. La danse doit toucher en nous quelque chose de l'ordre du physique, du personnel, de l'émotionnel – et donc du politique. Interroger nos héritages, questionner les liens entre cultures populaire et savante, déconditionner la danse pour aider l'interprète à trouver sa propre danse, constituent les points centraux de mes questionnements et par là même de mes chorégraphies.

Propos recueillis par Marc Blanchet dans le cadre de la 76^{ème} édition du Festival d'Avignon

Conversations urbaines

sam. 11 mars | toute la journée

Plusieurs rendez-vous ont ponctué cette journée autour des danses urbaines : des ateliers danse pour les amateurs ce matin et un battle cet après-midi, organisé en collaboration avec Soulshine Open Arts.

L'équipe du Cndc a invité pour le battle Jr Maddripp, collaborateur artistique de Maud Le Pladec, à être jury de la discipline krump, aux côtés de Theodora Guermontprez (jury Hip Hop newstyle) et Marion Siéfert (jury Expérimental).

Cette journée s'achève avec le set de Dj Freshhh dans la Serre à partir de 22h. À ne pas manquer !

Participez à une enquête pour un mémoire de recherche !

Mélodie Moreau, étudiante en Master 2 Direction de projets et d'établissements culturels à l'Université d'Angers, vous sollicite pour répondre à un questionnaire sur votre rapport aux émotions dans la danse.

